

Le 31 août 2010

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a rendu publics les résultats du sondage sur les frais d'inscription aux programmes de premier cycle en arts, les frais accessoires ainsi que les frais de repas et de résidence dans les universités des Maritimes pour l'année 2010-2011.

Il y a actuellement un gel des frais de scolarité au Nouveau-Brunswick, où les frais moyens pour l'inscription aux programmes de premier cycle sont de 5 423 \$, et en Nouvelle-Écosse, où ils sont de 5 922 \$. Comparativement à l'année dernière, les frais de scolarité ont augmenté de 3,2 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard pour atteindre 4 860 \$, mais demeurent les plus bas dans l'ensemble des provinces Maritimes pour l'année universitaire 2010-2011.

Les frais accessoires, qui comprennent les frais pour l'association étudiante et l'assurance-maladie ainsi que d'autres frais comme les frais d'éducation physique, de société ou de technologie, sont demeurés sensiblement les mêmes dans la région des Maritimes. Les frais de scolarité totaux pour l'inscription aux programmes de premier cycle, y compris les frais accessoires, ont donc augmenté de 0,2 p. 100 au Nouveau-Brunswick et de 2,6 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, et demeurent inchangés en Nouvelle-Écosse.

Les résultats du sondage sont affichés sur le site Web de la Commission, à l'adresse suivante : www.cespm.ca. Les données réunies en juillet 2010 sont tirées des sites Web et des services financiers des établissements. Les frais ne tiennent pas compte des rabais provinciaux sur les frais de scolarité et des bourses, et n'ont pas été pondérés selon les données sur les inscriptions.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a été établie en 1974 afin d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage de l'enseignement postsecondaire. Issus des Maritimes, ses 20 membres représentent des établissements d'enseignement supérieur, les gouvernements provinciaux et le grand public.

Personne-ressource : Dawn Gordon
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
Téléphone : 506-453-2844
Courriel : mphec@mphec.ca